



Élection du Comité Technique de Paris 8

Scrutin du 20 octobre 2011

Un double enjeu !

C'est en application de la loi du 5 juillet 2010 que les CT (comités techniques), se mettent en place.

Ces nouveaux CT seront chargés d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services

Ainsi ils seront consultés sur la «gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences», sur les «règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire» ou encore sur les «grandes orientations en matière de politique indemnitaire», «les horaires et congés» aussi bien que d'éventuels projets de privatisation ou de restructurations de services !

Bref, toutes les questions importantes se discutent au CT !

Le 20 octobre prochain, en votant pour le CT :

- **vous voterez pour élire vos représentants syndicaux au Comité technique,**

Et, en même temps, votre vote servira à

- **déterminer la représentativité des syndicats**

Vous désignerez ainsi l'organisation syndicale qui, à vos yeux, est la mieux à même de défendre les personnels et le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Pour être reconnu représentatif, et pouvoir signer des accords, un syndicat doit obtenir un siège minimum (au moins 10% des voix) au Comité technique.

Une élection dans un contexte particulier

Le contexte dans lequel vous serez amené à élire vos représentants est le cadre général du vaste «chamboulement» auquel nous sommes confrontés dans nos universités et nos établissements :

- C'est celui du processus de Bologne, du LMD, de la loi LRU et de l'accèsion aux RCE ; (avec notamment la gestion locale des personnels enseignants et BIATOSS).
- C'est celui de la RGPP et du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, de l'explosion sans précédent du recours aux agents non titulaires et l'augmentation de la précarité. Celui de la « mastérisation » dont l'objectif final semble bien être la destruction des concours nationaux de recrutement des enseignants.
- C'est celui du Grand Emprunt et de ses investissements d'avenir (idex, labex et équipex), des fondations, des PRES des partenariats public/privé et des thématiques dites « porteuses » : autant de mesures gouvernementales de désengagement financier de l'État, de destruction du cadre national, public et laïc de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- C'est celui des fusions et restructurations de services, d'équipes, de laboratoires, d'Universités ; celui des suppressions de filières et de disciplines dites « non rentables », de la remise en cause des diplômes nationaux.
- Celui d'une logique fonctionnelle, d'individualisation, de « résultats » et de « management » à tous les niveaux, (les métiers, les compétences, l'évaluation...) aux antipodes des fondements du Service Public.

Nous combattons pour SAUVEGARDER ET RÉTABLIR LES RÈGLES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Cela passe par deux premières mesures d'urgence :

- annulation des mesures de RGPP et de suppressions de postes de fonctionnaires ;
- création au budget de l'État de tous les postes nécessaires à la titularisation de tous les personnels contractuels (BIATOSS et enseignants), et dans cette attente, maintien en poste de ces agents par renouvellement de leur contrat ou transformation en CDI.

et se décline par le combat pour le maintien et le respect de toutes les règles statutaires nationales :

- maintien du recrutement par concours ;
- maintien (et revalorisation) du point d'indice pour les fonctionnaires, qui doit être la référence pour la rémunération des contractuels (dans l'attente de leur titularisation) ;
- politique indemnitaire qui reste du ressort statutaire et à gestion nationale : intégration des primes dans le salaire ; ce qui implique notre opposition résolue aux primes au mérite, aux primes d'intéressement et à la modulation des primes.

Mais aussi par la ferme détermination à combattre aux côtés des personnels concernés pour

l'abrogation de la loi LRU, bras armé de la RGPP qui a créé les conditions de l'éclatement du Service Public d'enseignement supérieur et de recherche, le maintien des services, des UFR, des UMR, des laboratoires menacés de restructuration ou d'externalisation, et le maintien de tous les postes de travail.



Ce que le gouvernement appelle « autonomie » des universités, c'est en réalité : « Écharpez-vous entre vous pour gérer la pénurie et désigner les quelques bénéficiaires de sur-primés. » Aujourd'hui, Paris 8, n'échappe pas à cette brutale mise au pas.

Être vraiment autonomes, ce serait choisir de défendre et d'appliquer nos propres principes, à commencer par l'égalité.

Contre la précarité et pour la titularisation de tous les personnels contractuels

Le protocole d'accord TRON dit de sécurisation des parcours professionnels pourrait être un point d'appui mais demeure insuffisant.

Tant qu'il restera des contractuels, Enseignants et Biatoss, nous revendiquerons une plus grande égalité des droits. Actuellement, les contractuels sont écartés des primes, leur ancienneté n'est pas prise en compte contrairement à celle des titulaires. Lorsque leur contrat s'achève, on cherche à leur retirer le droit aux indemnités chômage... Rien de tout cela n'est acceptable !

Nous nous battons pour la création des postes nécessaires à la titularisation de tous les personnels contractuels Biatoss et enseignants.

Contre la confiscation du pouvoir

La LRU invite les présidents d'université et leurs proches à se comporter en cliques tyranniques. Même de bonne foi, sous le coup des injonctions ministérielles, difficile de résister à la tentation de se passer de l'avis des personnels.

Malheureusement, Paris 8 n'est pas épargné, comme l'ont montré notamment :

- La mise en place précipitée et non concertée d'Apogée ;
- La remise en cause des principes des mouvements internes ;
- Les campagnes d'emploi élaborées « à l'aveugle » ;
- La répartition « au mérite » des crédits aux composantes...

Autant d'exemples qui participent au mal être et au désinvestissement des personnels et qui manifestent le fossé existant entre ceux qui décident et ceux qui font au quotidien.

Chaque jour nous constatons que le dialogue est impossible, aucune contradiction n'est permise, l'agressivité ou au mieux le mépris sont devenus la règle !

Cette situation n'est ni acceptable ni irréversible, nous devons tout faire pour défendre nos conditions de travail et retrouver le plaisir de travailler à Paris 8.

Contre l'individualisation des carrières et des salaires.

La Ferc sup CGT Paris 8 rappelle son opposition aux primes et aux salaires au « mérite » et à la « tête du client ». Elle continuera à défendre le principe égalitaire contre la logique des RCE.

Nous continuerons de revendiquer l'intégration des primes dans les salaires.



**Le 20 Octobre 2011,
Pour la défense de nos revendications
VOTEZ & FAITES VOTER pour la liste CGT**